

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JUILLET 2009

Nos réf : JD/MCD

**Présents :** RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, MORENO Christine, MAKSOUH Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, DEMANGEON Michel, MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal, GUERITEY Nadine

**Excusés :** PARRAIN Carole a donné procuration à MERAUX Jocelyne,  
JACQUOT Laurent a donné procuration à BELZ Christian,  
RENOUX Alain a donné procuration à PETIT Betty,  
GARCIA Yamina a donné procuration à MAKSOUH Mourad,  
ZEFEL Frédéric a donné procuration à CLAUDON Pierre,  
PERRON Danièle a donné procuration à KNEPERT Pierre,  
TRAVERSIER Agnès a donné procuration à MOUHOT Marcel

**Absente :** MIELLE Claudine

**Madame Claire RADREAU, Maire :**

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ; suite à la démission de **Madame Annie MARC, Madame Nadine GUERITEY**, par glissement, devient Conseillère Municipale, lui souhaite la bienvenue ;
- **Madame Monique BONNOT** est nommée secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Le compte-rendu du 28 mai 2009 n'appelle aucune observation : les membres signent le registre.

## Ordre du jour :

### I – Démission d'une Conseillère Municipale. Installation d'une remplaçante

- rapporteur **Claire RADREAU** ➤

**Madame Annie MARC**, pour des raisons personnelles, démissionne de ses fonctions de Conseillère Municipale.

**Madame le Maire** remercie **Annie MARC** pour ce mandat passé avec elle et son attitude toujours courtoise tant au sein du Conseil que des Commissions auxquelles elle a participé.

**Madame Nadine GUERITEY** la remplace.

### II – Intervention de Monsieur VEJUX – Mission locale pour l'emploi

**Madame le Maire** présente aux membres du Conseil Municipal **Monsieur VEJUX Raoul**, correspondant Emploi Formation, lui cède la parole. Celui-ci précise :

- le rôle de la Mission Locale (Espace Jeunes, 08 avenue des Alliés Montbéliard) auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et des demandeurs d'emploi de plus de 26 ans sans qualification.
- les services proposés :
  - aide à la recherche d'un emploi
  - orientation sur les formations
  - conseils sur les techniques de recherche d'emploi
  - conseils sur l'accès au logement, la santé, les aides financières.

**Monsieur Raoul VEJUX** : - rappelle sa permanence à la Maison Pour Tous, 41 Grande Rue Bavans, le lundi après-midi de 13h30 à 17h sur rendez-vous et le vendredi matin de 09h à 12h.

- dresse un bilan de ses activités.

**Madame Fabienne GRILLOT** : « Souhaite des explications quant à l'aboutissement d'un contrat à durée indéterminée pour les jeunes ayant sollicité les services de la Mission Locale »

**Monsieur Raoul VEJUX** : « Peu de CDI »

**Madame Dalila FONTAINE** : « Sur quels critères le Pôle Emploi lui envoie des jeunes ? »

**Monsieur Raoul VEJUX** : « Le Pôle Emploi traite tous les cas, seuls les jeunes entrant dans sa compétence lui sont transmis »

**Madame le Maire** : « Les jeunes qualifiés s'adressent-ils à la Mission Locale ? »

**Monsieur Raoul VEJUX** : « De plus en plus de jeunes avec BAC »

**Madame Jocelyne MERAUX** : « Vous êtes implanté sur Bavans grâce à un quartier sensible. Dans le cas où Champerriet n'est plus un quartier sensible, votre prestation est compromise ? »

**Monsieur Raoul VEJUX** : « Ne peut rien dire sur le déclassement du quartier mais constate qu'il y a un réel besoin d'une permanence et un réel intérêt pour la Mission Locale d'être délocalisée sur Bavans puisque le découpage est par canton, les villages limitrophes étant concernés »

**Madame Fabienne GRILLOT** : « Pour les jeunes de 16 ans ayant quitté le système scolaire, ce doit être très difficile de les remotiver »

**Monsieur Raoul VEJUX** : « Oui, très difficile. Nous faisons appel au service spécialisé tel que Grange la Dame »

**Madame le Maire** remercie **Monsieur VEJUX**, ce dernier précise que les situations ne sont pas faciles, que certains jeunes ont abandonné, sont démotivés, que d'autres par contre bougent et se mobilisent.

**III – Carrefour Hauts de Bavans / Bel Air – Plan de financement**  
**- rapporteur Pierre KNEPPERT ↗**

**CARREFOUR HAUTS DE BAVANS / BEL AIR sur RD 391**  
**PLAN DE FINANCEMENT au 07 juillet 2009**

**DEPENSES :**

Frais d'étude/Architecte/Maîtrise d'oeuvre	14 000.00 €
Enfouissement des réseaux	8 000.00 €
Travaux aménagement carrefour ralentisseur	10 000.00 €
Travaux d'aménagement	306 200.00 €
Eclairage public	34 600.00 €
Signalisation	13 000.00 €
Divers et imprévus	14 200.00 €
<b>Total TTC</b>	<b>400 000.00 €</b>
<b>Soit HT</b>	<b>334 448.00 €</b>

**RECETTES :**

Participation Néolia	50 000.00 €
Subvention Conseil Général	80 000.00 €
Fonds concours CAPM	133 780.00 €
Aménagement des arrêts de bus CTPM	25 000.00 €
Participation SYDED	10 000.00 €
<b>Total</b>	<b>298 780.00 €</b>
<b>PARTICIPATION VILLE :</b>	<b>101 220.00 €</b>

**RAPPEL DU BUDGET PRIMITIF 2009**

ARTICLES	DESIGNATION	DEPENSES PREVUES	DEPENSES REELLES
2315	Rue des Campenottes	179 000.00 €	108 204.00 €
	Carrefour	50 000.00 €	400 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>229 000.00 €</b>	<b>508 204.00 €</b>
<b>Afin d'assurer le mandatement des dépenses, certains investissements sont reportés à savoir :</b>			
2315	Zone de Loisirs	115 000.00 €	
	Terrains	41 204.00€	
2318	Cimetière	45 000.00 €	
2182	Matériel de transport	78 000.00 €	
	<b>Total</b>	<b>508 204.00 €</b>	
<b>Ce qui ne déséquilibre pas le budget. Une décision modificative interviendra après ouverture des plis.</b>			

Monsieur Pierre KNEPPERT précise que les travaux d'aménagement suite à l'ouverture des Plis sont de 246 000,00 € HT et non 306 200,00 € comme signalé sur le tableau, d'où une modification de la participation de la Ville.

**Pascal PAGNOT :** « La ligne de trésorerie de 500 000 € peut couvrir les dépenses sans pour autant reporter les travaux de la zone de loisirs puisque les entreprises baissent de 20 à 30 % leurs coûts. Sur le tableau, n'est pas fait mention du retour de la TVA »

**Pierre KNEPPERT :** « Le dossier de la zone de loisirs n'est pas tranché au niveau de l'agglomération puisque nous souhaitons un sens plus large d'utilisation de celle-ci. La récupération de la TVA servira à financer d'autres investissements »

**Claire RADREAU :** « Précise que tous les terrains de la zone ne sont pas acquis et nous sommes fin juillet »

**Michel DEMANGEON :** « Les travaux de la zone sont donc reportés dans l'attente des terrains ? »

**Claire RADREAU :** « Ce qui nous laisse toute latitude d'action avant la fin de l'année »

**Michel DEMANGEON :** « L'an prochain, les crédits seront plus importants »

**Pierre KNEPPERT :** « Pour l'instant, il n'y a aucune décision modificative à prendre, la Commission Finances – Personnel se réunira début septembre et traitera le dossier »

Monsieur Pierre KNEPPERT sollicite l'avis des membres du Conseil Municipal pour les demandes de subvention à adresser au Conseil général, CAPM et autres.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux demandes précitées.**

#### IV – Néolia : garantie emprunt construction de 18 logements PLUS rue des Vergers

- rapporteur Pierre KNEPPERT ↻

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine a autorisé Néolia, par décision du 11 septembre 2008, à entreprendre la construction neuve locative de 18 logements collectifs PLUS située rue des Vergers dont le coût est estimé à 2 234 398 €. Néolia doit contracter des emprunts PLUS, PLUS FONCIER et PLUS ENERGIE PERFORMANCE auprès de la C.D.C. à Besançon.

Les prêts doivent être cautionnés par la Ville à hauteur de :

391 799,40 € pour le prêt PLUS sur 40 ans,

61 500,00 € pour le prêt PLUS FONCIER sur 50 ans,

46 920,00 € pour le prêt PLUS ENERGIE PERFORMANCE sur 40 ans

Monsieur Pierre KNEPPERT sollicite l'avis du Conseil Municipal sachant que la Ville disposera d'un logement sur ce programme.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde sa garantie.**

#### V – Rapports des Commissions :

→ COMMISSION « GROUPE DE REGULATION SOCIALE » séance du 15 juin 2009

- rapporteur Claire RADREAU ↻

Les comptes-rendus ont été remis aux membres pour information.

→ COMMISSION « URBANISME – ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE » séance du 09 juillet 2009

- rapporteur Pierre KNEPPERT ↻

Le compte-rendu de la réunion publique « Centre Village, rues du Bois-Joli, Campenottes, Grande Rue, Quartier Champperriet » du 24 juin 2009 a été remis aux membres.

#### **Présentation du projet définitif d'aménagement du carrefour Hts de Bavans/RD 391/Bel Air**

Ce projet qui a évolué depuis sa refonte totale par le cabinet d'architecte Régnier après les réunions des 26/11/08 et 22/12/08, a vu son adaptation définitive avec l'intégration des avis de la Gendarmerie et du Conseil Général concernant l'aménagement complémentaire du mini carrefour devant la Gendarmerie.

Ce dossier pour être éligible aux fonds de concours de la CAPM devait être labellisé : Plan de Déplacement Urbain (PDU).

Ce label lui a été décerné après la réunion de la Commission du 07/04/09.

Parallèlement à l'étude de voirie, il a été nécessaire d'examiner :

- le futur éclairage public du carrefour,
- la modification et le déplacement des réseaux basse tension aériens situés dans l'emprise,
- la modification du réseau aérien France Télécom,
- la création des nouveaux arrêts CTPM.

Si la modification du réseau basse tension est à la charge de ERDF, par contre l'éclairage public : provisoire et définitif ainsi que le génie civil France Télécom incombent financièrement à la commune avec une subvention estimée du SYDED sur l'EP en 2010 de 10 000€ environ.

Coût des travaux TTC		Subventions	
Frais d'étude	14 000€	Participation Néolia	50 000€
Enfouissement réseau FT	8 000€	Participation Conseil Général	80 000€
Eclairage public	41 000€	Fonds de concours CAPM	134 000€
Aménagement carrefour	300 000€	Participation EP SYDED	10 000€
Ralentisseurs (2)	10 000€	Participation CAPM arrêts de bus	25 000€
Signalisation	13 000€	Participation Commune	101 000€
Divers imprévus	14 000€		
	400 000€		400 000€

#### **Point sur acquisitions des terrains zone de loisirs**

La Commission Urbanisme, lors de sa réunion extraordinaire du 05 juin 2009 a été informée du résultat des négociations avec Mr LETONDELLE Georges concernant la vente partielle au profit de la commune des parcelles n°138 et n°144. Afin de relier la partie inférieure des deux parcelles séparée par la parcelle n°139 dont la commune a obtenu la promesse de vente de Mr BEUCLER pour la totalité, Mr LETONDELLE a demandé que lui soit cédé pour l'euro symbolique la partie supérieure hors périmètre zone de loisirs (surface 320 m<sup>2</sup> environ). La Commission a donné un avis favorable à la demande.

Suite à cet avis, l'Agence Foncière a obtenu la promesse de vente et la Commission a proposé au Conseil Municipal de prendre une délibération.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la promesse de vente.**

### **Terrain ZAOUI rue de la Mairie**

Par courrier en date du 30 mars 2009, la municipalité a sollicité la CAPM pour demander l'intervention de l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour un portage d'opportunité concernant l'opération intitulée : acquisition parcelle AE n° 110 de 617 m². La décision d'acquisition par le Conseil d'Administration de l'EPF se fera sur la base de la promesse de vente obtenue sur cette opération (montant : 33 000€). Toutefois, l'engagement contractuel auprès du propriétaire (levée d'option, signature des actes) ne sera pris qu'après retour de la convention d'intervention accompagnée de la délibération du Conseil Municipal.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confie le portage du foncier de l'opération concernée à l'Etablissement Public Foncier du Doubs et autorise Madame le maire à signer la Convention.**

**Pascal PAGNOT** : « Le portage porte sur 4 ans ? »

**Pierre KNEPPERT** : « Exact, le coût est de 1,5 % avec début de remboursement 1 an après l'acquisition »

### **Nouveau cimetière**

Lors de la réunion du 07 juillet 2009, le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques a examiné le dossier de création d'un cimetière communal à Bavans.

Par courrier du 08 juillet 2009 la Préfecture du Doubs nous a adressé le projet d'arrêté pour observations éventuelles.

Après exposé de l'arrêté, la Commission n'a formulé aucune remarque et a proposé au Conseil Municipal de prendre une délibération.

### **Le Conseil Municipal, par 23 voix POUR – 3 Abstentions, le projet d'arrêté établi par le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques n'appelle aucune remarque.**

### **Opération façades 2009**

A ce jour trois propriétaires se sont manifestés dans le cadre de cette opération : deux ravalements terminés rue du Mont-Bart et un en cours rue du Puits. Ils répondent aux critères définis par la Commission lors de sa réunion du 02 juillet 2009. Une visite sera effectuée en septembre pour valider les attributions déjà sollicitées.

### **Thermographie**

Une réunion d'information des Communes de la CAPM sur les résultats de la campagne de thermographie aérienne infrarouge, s'est tenue le 02 juillet 2009. Il en ressort les points importants suivants :

- création de trois emplois de conseil en énergie partagée, pour accompagner les communes dans leurs démarches d'économies d'énergie dans leurs bâtiments communaux.
- diffusion des résultats sur le site internet de la CAPM début 2010 :
  - . avantages : facilité d'accès pour un grand nombre, forte sensibilisation,
  - . inconvénient : risque d'une mauvaise interprétation des résultats.
- formation possible par la CAPM d'un agent de la Mairie concernant l'interprétation.
- les particuliers pourront faire appel à un bureau d'études moyennant une participation financière pour un bilan des déperditions de leur maison.

### **Valorisation énergétique des seuils de rivières (information CAPM du 17 juin 2007)**

Dans sa démarche de développement durable, la CAPM s'est engagée dans un programme de valorisation des énergies renouvelables situées sur son territoire. Cette action s'inscrit dans la politique énergétique globale de la CAPM qui vise une certification EEA (European Energy Award) au travers d'un programme d'actions et d'objectifs quantifiés.

Il s'agit de valoriser au mieux le potentiel micro hydraulique disponible sur le pays de Montbéliard en vue d'en réduire au tant que faire se peut le recours aux énergies fossiles et l'émission concomitante de gaz à effet de serre. Pour asseoir cette démarche, une étude en deux parties : inventaire général, étude de faisabilité de la valorisation des sites retenus a été réalisée et présentée.

Concernant plus précisément la commune de Bavans, deux sites abandonnés :

- le seuil de Bavans Champérier (stade),
- le seuil de l'ancien Moulin,

ont été pris en compte dans l'étude de faisabilité et de valorisation. Ce projet sur Bavans va être entièrement repris pour tenir compte de l'évolution technologique des turbines mais aussi pour réduire le coût des travaux de génie civil et terrassements dans le but de diminuer la durée d'amortissement. Il est nécessaire que l'impact sur les inondations de la commune soit regardé attentivement et présenté aux élus avant toute réalisation (demande prise en compte au cours de cette réunion).

### **Courrier de Madame GERARD**

Dans son courrier Mme GERARD propose à la commune la possibilité d'acheter en totalité ou en partie, les terrains de son beau père : Mr FONDEMENT, soit au total 10 parcelles.

La Commission estime que six parcelles pourraient intéresser la commune. Une estimation sera demandée au service des Domaines.

### **Divers**

### **Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le changement de dénomination de la rue de la Chapelle et non l'Impasse. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement à ce changement.**

→ COMMISSION « PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE - JEUNESSE » séances du 16 juin 2009 et du 07 juillet 2009

- rapporteur Christine MORENO ↗

**Ecole maternelle Françoise Dolto : Conseil d'Ecole du 09 juin 2009**

- Effectifs prévisionnels :

Nés en 2007 : 13

Nés en 2006 : 36

Nés en 2005 : 42

Nés en 2004 : 43

Soit 134 enfants (121 sans les 2 ans) inscrits à ce jour.

Rappel : à la rentrée 2008/2009 121 enfants étaient scolarisés dont 9 tout- petits.

- Poste d'ATSEM : le contrat de remplacement signé avec le centre de gestion concernant le poste d'ATSEM à mi-temps ne sera pas reconduit pour la rentrée prochaine (coût de 900 € par mois). Une proposition de mise à disposition d'un agent 2 à 3 heures par jour est à l'étude pour compléter l'équipe d'ATSEM .

- PPMS : sera revu début d'année prochaine afin de tenir compte du réaménagement de l'espace scolaire.

- Projets pédagogiques :

\* Les enseignants remercient la municipalité pour le financement du projet « cirque ».

\* Le projet d'implantation d'une ruche se concrétisera par son inauguration le 19 juin à 9h30 au Jardin d'Idées avec la participation de Naturaville, de Mrs CHATELAIN et WITTMER apiculteurs à Bavans.

- Restructuration des locaux : l'équipe éducative remercie la municipalité et le personnel municipal pour la réalisation efficace de la première tranche des travaux. Il subsiste de petits travaux de finition, notamment la connexion internet de l'école à réactiver. Les enseignants demandent à ce que la municipalité reste vigilante quant à la réalisation de la suite des travaux qui seront nettement plus conséquents.

- Travaux investissement : Mr MAULET a remis une demande d'équipements qui sera mise à l'étude lors de la préparation du budget 2010 (équipement de la BCD, mise aux normes et équipement en structures de motricité).

**Périscolaire – Restauration**

- Suite à des problèmes de comportement un enfant a été exclu deux jours de la restauration comme le prévoit le règlement intérieur. Les parents ont été préalablement reçus par le directeur et Mme MORENO.

- Le mercredi 17 juin une première réunion de travail s'est tenue avec les responsables de la restauration et du périscolaire afin de prévoir la rentrée.

- A la rentrée prochaine, l'équipe de restauration devra se composer de 9 personnes : pour compléter l'équipe actuelle il a donc fallu proposer deux CDD de 20H00, l'un à Mlle WINDSCHNURER Marine et l'autre à Mme MONTANAT Sandrine sous condition d'obtention du BAFA. Il sera encore nécessaire de trouver deux personnes (si possible des emplois aidés) ainsi qu'un éducateur pour remplacer Mr LORY Alexandre démissionnaire.

- Les demandes sont nombreuses ; après étude, les réponses ont été envoyées aux parents le 15 juillet. Ne seront pris que les enfants dont les deux parents travaillent.

- Dès la rentrée, le service restauration et périscolaire fonctionnera de manière autonome, le personnel du CCAS n'aura plus à gérer l'administratif.

- La fête de la restauration a eu lieu le 26 juin à la salle polyvalente.

**Multi Accueil « Les Tourtereaux » :**

- Lors de la mise en place du planning des travaux en réunion de chantier, les entreprises ont émis le vœu de commencer les gros travaux attendant aux locaux actuels dès le 15 juillet. D'où l'obligation de trouver une solution provisoire pour accueillir les enfants, il n'était pas pensable de fermer la structure.

La solution la plus simple a été d'envisager une installation de la crèche au sein de l'école Françoise Dolto (salle de motricité et salle de classe attenante pour le coin sieste).

Le déménagement s'est fait le vendredi 10 juillet. Les enfants y seront accueillis du 15 juillet au 31 juillet date de la fermeture de la crèche pour les vacances d'été.

Les parents ont été conviés à une réunion le 06 juillet en mairie pour information.

Pour limiter les difficultés il ne sera possible d'accueillir que 15 enfants.

Ce projet a été présenté à Mme GUINARD médecin PMI.

- La crèche halte garderie a participé à la Fête de la Petite Enfance au Fort Lachaux le 10 juin.

- La Fête de la crèche a eu lieu le 26 juin au fort du Mont Bart.

**Ecole élémentaire : Conseil d'Ecole du 12 juin 2009**

- Le nouveau projet d'école comportera deux axes principaux :

\* Les apprentissages fondamentaux (développer des stratégies de compréhension...).

\* La réussite de tous les élèves : (travail de suivi de la maternelle au collège, cohésion avec les intervenants extérieurs, intégration des élèves de CLIS).

A ce projet sera ajouté un axe numérique et artistique.

- Effectifs pour la rentrée prochaine : 186 élèves à ce jour.

- Travaux effectués :

\* Le poste informatique est installé dans le bureau à l'école Champerriet, internet fonctionne à nouveau.

\* La réfection de la salle des maîtres à l'école Champerriet est en cours.



- Demande de travaux à l'école Champperriet :

- \* Les bancs autour des arbres sont très abîmés : à voir avec les Services Techniques pour les réparer ou les enlever.
- \* Une flaque d'eau se forme devant la rampe d'accès handicapé : à voir également avec les Services Techniques.
- \* Le panneau d'affichage est à installer à l'extérieur de la cour.

- C E L :

Les enseignants de Bel air désirent continuer le projet chant avec « Récré à Son », pour les autres classes les projets nous seront présentés à la rentrée.

**RIFAM des 4 Cantons**

- Publication d'un journal bi-mensuel diffusé à toutes les assistantes maternelles.

- Réunion du comité de pilotage du 12 juin 2009 : bilan de la première période (du 01/01/09 au 12/06/09)

- Le relais compte au 1<sup>er</sup> janvier 137 assistantes maternelles agréées pour 430 places d'accueil.
- Les permanences ont lieu sur trois sites (Voujeaucourt, Bavans et Colombier Fontaine).
- Sur la période donnée le Relais comptabilise 318 contacts : les chiffres sont en hausse régulière.
- Le relais est contacté pour 53 % par des assistantes maternelles  
39 % par des parents employeurs  
7,5 % par des partenaires, candidates à l'agrément...
- 21 % de ces contacts sont des habitants de Bavans, 32 % de Voujeaucourt, 23,4 % des autres communes partenaires et 11,6 % hors secteur.
- Le Relais travaille en lien avec diverses institutions : CAF, Sécurité Sociale, PMI, Collectif Petite Enfance, les écoles, pôle emploi, FEPEM (syndicat des assistantes), l'inspection du travail, les élus...).
- Mme TARDIVEL a des contacts réguliers avec ses consœurs du pays de Montbéliard, des réunions au niveau départemental et régional.
- Le Relais propose aussi la participation des assistantes à différentes actions ou spectacles : comme la fête des couleurs au Fort Lachaux au mois de Juin (6 AMA dont une 1 de Bavans ont participé avec 20 enfants et 2 parents), sortie à la ferme de Valoreilles avec le Relais de l'Isle sur le Doubs (à noter que pour cette dernière sortie les 2 relais se sont partagé les frais de transport et les participants ont réglé les frais d'entrée).
- Le temps d'accueil collectif est organisé tous les vendredis matins pour les AMA et les enfants dans la salle réservée à cet effet à la Halte Garderie de Voujeaucourt où diverses animations sont proposées (intervention de la bibliothèque dans le cadre du projet « ça conte », jeux, travaux manuels...).
- A Bavans les bénévoles de la bibliothèque accueilleront, à la rentrée de septembre, des AMA dans leurs locaux les 24/09, 22/10 à 10H00 ; si ce temps proposé fonctionne, il sera reconduit.
- En projet : participation à des spectacles et formations proposés par L'Arche de Bethoncourt.
  - ..... bébé gym et éveil musical
  - ..... préparation de la fête de Noël
  - ..... organisation d'un repas des AMA
  - ..... participation à la fête de la soupe à Voujeaucourt
  - ..... réalisation en démarche participative des règles de vie du temps d'accueil collectif.
- Communication : le journal du Relais paraît tous les deux mois
  - ..... en projet, création du site internet avec des liens sur les différents sites des communes concernées.

**Restauration – Périscolaire**

- A la rentrée prochaine, l'équipe de restauration devra se composer de 9 personnes : pour compléter l'équipe actuelle il a donc fallu proposer deux CDD de 20H00, l'un à Mlle WINDSCHNURER Marine et l'autre à Mme MONTANAT Sandrine sous condition d'obtention du BAFA. Il sera encore nécessaire de trouver deux personnes (si possible des emplois aidés) ainsi qu'un éducateur pour remplacer Mr LORY Alexandre démissionnaire.

- Les demandes sont nombreuses, elles seront étudiées cette semaine, les réponses seront envoyées aux parents pour le 15 juillet. Ne seront pris que les enfants dont les deux parents travaillent.

- Dès la rentrée, le service restauration et périscolaire fonctionnera de manière autonome, le personnel du CCAS n'aura plus à gérer l'administratif.

**Divers**

- La porte de l'école Champperriet a été forcée durant le weekend du 28 juin ainsi que la porte de la salle informatique : mais rien n'a été volé, plainte a été déposée en gendarmerie.

- Le directeur de l'école maternelle a remis une liste de petits travaux aux Services Techniques.

- Durant les vacances Monsieur HERARD (JLH SERVICES) réorganisera la salle informatique de l'école Champperriet.

→ **COMMISSION « SOCIAL – POLITIQUE DE LA VILLE – SECURITE » séance du 15 juin 2009**

- **rapporteur Jocelyne MERAUX** ↻

**ADDSEA**

Rencontre de Jocelyne MERAUX et Madame le Maire avec la chef de service et les 2 éducateurs de l'ADDSEA le 15 juin, suite à leur demande.

Cet entretien concernait leurs attentes de partenariat et de coordination avec la politique de la ville dans l'intérêt du public. Leur souhait portant plus particulièrement sur des liens plus étroits avec le chef de projet et sa participation aux réunions de site.

### Emplois saisonniers

Une vingtaine de candidatures ont été reçues.

3 jeunes pour juillet et 3 jeunes pour août ont été retenus d'après les critères validés par la Commission pour travailler avec les Services Techniques.

1 jeune s'est désisté pour juillet et a été remplacé.

Cette année, des chaussures de sécurité leur ont été fournies.

### Infos diverses

- Bilan AJC qui a eu lieu 2 semaines durant les vacances d'avril et qui a concerné 16 jeunes. Travaux de sécurisation des agrès du Parcours Vita, nettoyage de fontaines et participation au déménagement de l'école maternelle.

- Remise des médailles de la famille française le 08 juin 2009 aux familles LIEGEON et LAFORGE.

- Restos du cœur : suite à l'ouverture du nouveau centre de MONTBELIARD (le 10<sup>ème</sup> du département du Doubs), la CAPM a été coupée en 2 parties géographiques équilibrées. BAVANS relèvera donc de MONTBELIARD. Mr PRATI en est le responsable.

Les 2 centres d'AUDINCOURT et MONTBELIARD sont autonomes et dressent un bilan en augmentation pour la campagne d'hiver :

- 18.82 % pour les repas distribués (536 433)
- 15.20 % pour les bénéficiaires (6345 adultes – 3545 familles)

- Participation d'un membre de la Commission à l'AG de l'AFPAD le 25 juin (aide aux familles et personnes âgées à domicile).

- Organisation et participation des membres du CCAS au repas de l'Unité de Vie le 16 mai.

### → COMMISSION « COMMUNICATION » séances du 25 mai 2009 et du 23 juin 2009

- rapporteur Betty PETIT 🐾

### Fête de la Musique

Par souci d'économie, les affichettes petit format ont été refaites en noir et blanc sur du papier couleur.

Banderole : MOREL et NOVYROY ont été consultés, MOREL est retenu.

Fournisseur	Simple face	Double face
NOVYROY	170 € HT	243 € HT
MOREL	125.6 € HT	223.6 € HT

Proposition d'articles pour la presse.

Proposition d'un article pour le site internet ainsi que d'une présentation originale d'ouverture de fenêtre automatique.

### Logo

Droits d'utilisation du logo par un tiers (à voir).

Convention avec Adeline CRELIER à élaborer.

Demander les codes couleurs du logo au graphiste.

Création d'une lettre à entête avec le nouveau logo, le blason est en bas à gauche, l'adresse au milieu.

### Mise en place, organisation et mise à jour des différents moyens de communication

- Deux personnes Valérie et Marie-Christine ayant reçu la formation, sont désignées pour la mise à jour. Il faut créer deux espaces utilisateurs avec des droits différents pour chacune.

- Mise à jour : • Les associations : circuit classique, elles devront s'adresser à l'Adjoint à la Communication qui fera valider par Madame le Maire.

- Les infos et mise à jour Mairie : idem

Rien ne doit être publié sans l'avis de l'Adjoint.

### Site internet :

- Une analyse de la fréquentation du site internet communal sera publiée sur le Bavans info, et sur le site internet :

- Nombre de visiteurs pendant une période donnée
- Temps moyen passé par visiteur
- Pages vues
- Secteurs géographiques

- La Commission envisage de changer le site internet au niveau de l'aspect, du graphisme, et de la technicité. Celui-ci s'avère ne plus correspondre au besoin. Cela va nécessiter un gros travail.

- Discussion sur les temps de mise à jour :

- Restauration scolaire (menu) : 1 heure par mois
- Administratif : mise à jour d'un changement : 2 minutes  
création d'un nouvel article sans photo : 10 minutes
- Associatif : création d'un nouvel article sans photo : 20 minutes, avec photo : 30 minutes.
- Agenda : mise à jour : 5 minutes par événement.

- Faut-il mettre en page d'accueil les manifestations des différentes associations ? Si c'est le cas, il faut mettre en place une organisation au sein du personnel administratif.

### Panneau lumineux :

- L'EDF est intervenue vendredi 29 mai ; puis France Telecom, puis le constructeur du panneau pour la mise en service officielle. Celui-ci doit aussi nous assurer la formation sur le logiciel.
- Réflexion sur l'organisation pour l'affichage.
- En ce qui concerne les messages du panneau, le temps de passage doit être modifié à 12 secondes minimum, sinon il est impossible de lire l'information.
- La Commission décide de publier le week-end des messages pour le jeune public, notamment en terme de prévention routière, un contact avec le Palace, ainsi qu'avec notre policier municipal est prévu.

### Congés commerçants

Les réponses ont été insérées dans le Bavans info de juillet.

### Réunions de quartiers

L'annonce de la réunion du 24 juin a été insérée dans le Bavans info de juillet.

### Revue Municipale :

- L'équipe « A l'écoute de Bavans » s'est chargée de la distribution dans le village.
- La revue municipale étant composée d'événements marquants de l'année écoulée, nous ne pouvons nous permettre de diffuser ces informations 6 mois après. La Commission suggère pour l'année 2010 de sortir une revue municipale beaucoup plus tôt, en mars maximum. Ce qui implique un travail dès le mois de décembre pour tout le monde (Associations, Adjointes et Commissions, Etat Civil, etc....) et surtout de trouver un éditeur régional.
- Ne plus publier l'agenda des manifestations de l'année à venir pour deux raisons :
  - \* La revue traite uniquement des événements passés.
  - \* La préparation de la revue se fait en janvier, et les dates des événements sont données bien souvent à titre indicatif, si bien que cet agenda est complètement erroné lors de sa parution
- Un courrier de remerciements sera envoyé aux annonceurs ainsi que des remerciements dans la prochaine revue.
- Dès le mois de septembre, des contacts seront pris avec différents imprimeurs locaux.
- Au vu des félicitations et encouragements reçus concernant la rubrique « Les Bavonais remarquables », la Commission travaille sur une nouvelle rubrique pour l'année prochaine : « Les Bavonais du bout du monde ».

### Point sur la communication des manifestations et événements de septembre, octobre

Envoi de la liste des manifestations à Puissance 29 et magazine de l'Aire Urbaine.

Mise à jour du site internet à faire.

### Divers

- Avons pris des contacts avec Mme TARDIVEL (RIFAM) pour construire avec elle une page sur notre site internet consacrée au RIFAM. Celle-ci souhaiterait pouvoir mettre à jour, auquel cas une formation sera nécessaire. Elle envisage de pouvoir communiquer avec les assistantes maternelles par le site internet. A revoir.

#### Coût du panneau lumineux :

Coût du panneau lumineux	10 147 €
Installation, mise en service, formation	1 380 €
France Telecom (ligne)	54 €
Vigilec	4 217 €
EDF	382,52 €

#### Mise à jour de la galerie photos sur le site internet :

- Inauguration de la ruche au Jardin d'idées (avec vidéo)
- Fête de la Musique (avec vidéo)
- Fête des Cerises (un membre de la Commission s'est chargé de photographier la manifestation)
- Inauguration du Centre de Loisirs de Champérier (la MPT doit faire parvenir ses fichiers)
- Travaux dans le village.

### **→ COMMISSION « CULTURE - ANIMATION » séance du 09 juin et du 03 juillet 2009**

**- rapporteur Laurence GROSJEAN ☞**

### Bilan de la Fête de la Musique

Coût total 3 677 euros (ligne de 4 000 euros au budget)

#### Les points positifs :

- Succès populaire auprès des habitants de Bavans qui sont satisfaits (témoignages très positifs)
- Bonne organisation avec les deux DJ
- Les groupes ont apprécié de jouer sur la Place Centrale, de même les bavonais étaient contents de cette position au centre du village
- Programmation des groupes réussie avec des têtes d'affiche comme les Tate in Vibes, Captain Jack, MK2, Sarah Sand, Cool Running et les Synopsys
- Bonne participation des groupes locaux surtout la MPT et le groupe de Mohamed HAMBALI qui a fait un excellent travail avec les jeunes du quartier



- Bonne gestion des Motarwards à la salle polyvalente
- Bonnes qualités sur les deux scènes avec des styles différents dans la programmation
- Beaucoup de moyens pour la communication : banderole, tableau lumineux, affiches, plaquettes distribuées sur plusieurs sites
- Aucun incident d'incivilité autour des deux scènes
- Bonne sécurité sur la Place Centrale avec les barrières
- Bonne installation dans la salle polyvalente avec côté chaises et côté restauration
- Aucune remarque des riverains de la Place Centrale
- Très bonne installation de la sonorisation par Haroun, travail remarquable des ingénieurs du son pour garantir le spectacle
- Installation dans les temps par les Ateliers du podium et des samias
- Bonne coopération des élus le dimanche matin pour aider les équipes d'Haroun à vider les immenses camions
- Les points négatifs :
  - Programmation trop chargée : il faut que certains groupes jouent plus longtemps, d'autres moins : fixer une durée maximum d'une heure
  - Prendre en compte le temps de balance pour chaque groupe, d'où l'importance des DJ pour meubler les vides
  - Modifier l'emplacement du DJ sur la Place Centrale, trop éloigné du podium
  - Penser à mettre quelques bancs proches du podium à l'extérieur
  - Prévoir pour la restauration des groupes des tickets préparés au préalable et envoyés avec le dernier courrier
  - Les horaires : prévoir 16h ou 16h30 à 24h maxi (pas de groupes au début mais fanfare et chorales)
  - Des problèmes électriques sur la Place Centrale : revoir les capacités des boîtes
  - Communication faite par la presse décevante, prévoir Radio France Belfort comme partenaire pour que la pub soit faite avant et pas le jour même
  - Revoir le rôle des agents de sécurité peu efficace

Pour l'an prochain, le 21 juin sera un lundi, la Fête de la Musique sera programmée le dimanche 20 juin de 16h à 24h. On se servira de ce premier succès pour faire venir d'autres groupes importants.

### Organisation du Marché des Saveurs

- Objectif : créer une animation pour donner un souffle nouveau à la fête patronale (rappel : distribution de plaquettes à la fête d'Audincourt et à d'autres forains).
  - Modalités :
    - Dimanche 11 octobre 2009 de 10h à 18h salle polyvalente et Place des Fêtes.
    - Installation de linéaires de tables le dimanche matin, désinstallation le soir.
    - Buvette restauration rapide assurée par l'Association des Fruitières de Bavans.
    - Les commerçants sollicités : en priorité ceux de Bavans, mais aussi des chocolatiers, des vignerons, des produits du terroir, Artisans du monde ...
- Une liste des commerçants est réalisée, un courrier leur a été fait fin juin.

→ **COMMISSION « TRAVAUX - ATELIERS - FORET - CIMETIERE » séance du 19 juin 2009**  
 - **rapporteur Mourad MAKSOU** ☞

### Cimetières

Demande a été faite à Monsieur Hervé BEPOIX de se mettre en relation avec l'entreprise Longhi afin de planifier les travaux concernant le Carré Militaire.

### Ateliers Municipaux

- Il a été décidé de fournir une paire de chaussures de sécurité pour les jeunes saisonniers qui travailleront aux Ateliers Municipaux. Ils sont au nombre de 6 (3 pour le mois de juillet et 3 pour le mois d'août),
- Pour les feux d'artifice qui ont eu lieu le 13 juillet au Mont-Bart, l'accès a été réglementé. Trois employés d'une société de sécurité ont été chargés sous la direction de notre Policier Municipal d'interdire l'accès aux véhicules dans le périmètre de sécurité et de les diriger vers les parkings autorisés,
- D'énormes nids de poules ont été constatés sur la route menant au Mont-Bart, au pied de la Roche aux Corbeaux. La Ville de Bart a été informée puisque cette partie de route est sur son territoire,
- Des arbres situés sur le coteau rue des Cerisiers deviennent dangereux pour les habitations qui se situent en contrebas ; il avait déjà été question de les abattre il y a trois années. Un devis sera demandé.

### Forêt

Les coupes de bois pour l'exercice 2009 sont revues à la baisse. La parcelle 22 d'une surface de 5ha a été retirée du programme de coupe (marché du bois en baisse et arbres n'ayant pas atteint la maturité souhaitée). Les membres de la Commission se sont donné rendez-vous le samedi 25 juillet à 8h30 sur l'aire de pique-nique, parcelle 4. Programme : repeindre les limites des parcelles forestières et voir s'il est possible d'améliorer l'accès aux tables de pique-nique pour les personnes à mobilité réduite.

**Marcel MOUHOT** : « Sollicite des explications quant à l'intervention des pompiers le 13 juillet aux feux d'artifice »  
**Mourad MAKSOU** : « Pas de danger imminent »  
**Michel DEMANGEON** : « Le coteau rue des Cerisiers : laissez une hauteur d'un mètre aux arbres »  
**Mourad MAKSOU** : « Effectivement, les souches dépasseront d'un mètre »

## → COMMISSION « VIE DES SOCIÉTÉS » séance du 30 juin 2009

- rapporteur Christian BELZ ↗

### Salles

- Le Basket Club a signalé la disparition d'un panneau de basket ; si ce panneau n'est pas retrouvé, le club a demandé le déplacement d'un panneau inutilisé dans le sens petit terrain.
- La serrure de la porte intérieure a été condamnée suite à un dysfonctionnement, le club de tennis a demandé sa remise en service afin de pouvoir fermer la salle de l'intérieur pendant les entraînements.
- Chaque vendredi soir, un groupe de jeunes utilise la salle sans autorisation, les gendarmes et les élus les ont interpellés à plusieurs reprises. Il leur a été proposé de créer une association mais à ce jour ils n'ont fait aucune démarche dans ce sens. Si ces faits se renouvellent nous serons dans l'obligation de modifier ou renforcer les accès de la salle.

### Tennis

Les travaux seront terminés sous quinze jours.

### Gym

- Le Service Technique a pris rendez vous avec la Commission de Sécurité afin de définir les règles à appliquer pour obturer la fosse et réimplanter les barres asymétriques.
- C. BELZ a participé à l'AG de l'AMB le 22/06.

### Amicale des Sociétés

Le Bilan de la Fête des Cerises 2009 est satisfaisant, 200 entrées à la soirée dansante, 400 visiteurs le dimanche. Les stands des associations ont très bien fonctionné.

### Argumentaire Zone de loisirs

- Les terrains sont toujours en cours d'acquisition.
- Une relance sera faite à la Commission sportive de la CAPM qui étudie le projet intercommunal.

### Subventions

- L'USB a fait une demande de subvention afin de remplacer l'ordinateur du club. JLH Services offre une tour au club dès septembre.
- Les Motarwards ont fait une demande de subvention de 300 € pour l'organisation de la course du Mont-Bart. La Commission a proposé une subvention de 300 €.

### **Le Conseil Municipal, par 23 voix POUR et 3 Abstentions, émet un avis favorable au versement de la subvention de 300 €.**

- Les subventions 2009 ayant été entérinées, la demande de subvention de l'Association Scolaire Bavanaise sera prise en compte lors de l'élaboration des subventions 2010.

### Tennis de Table

- C. BELZ a participé à l'AG du Comité du Doubs de Tennis de Table le 19/06/09, voici un extrait du compte rendu : « Cette équipe soudée et dynamique ne ménageant pas ses efforts est en passe de devenir le second club phare du Pays de Montbéliard. Plusieurs salles accueillent les pongistes mais un projet est en cours de réalisation et nul doute qu'il y aura une place pour le Tennis de Table de Bavans. »
- Les propos tenus par Madame le Maire sont très encourageants et pleins d'espoir pour cette discipline très attachante.
- Isabelle LAFRANCE très présente a rappelé succinctement l'activité du Tennis de Table : 2 lotos par an sont organisés, le club participe à la journée du Ping et de la Famille, la prochaine Fête des Cerises a mobilisé toute son équipe.
- Sélection d'un poussin : Kevin GODEAU, qui a défendu le PPC BAVANS aux inter comités les 27 et 28 juin 2009 à REIMS.

### Course du Mont-Bart

La course a eu lieu le 19 juillet, pour un parcours de 9 km. L'organisation de la course a été prise en compte par le club des Motarwards. L'Amicale des Sociétés a été sollicitée pour une mise à disposition des marabouts, des banderoles, des dossards et des tee-shirts. Les inscriptions ont été faites les 11 et 18 juillet en mairie.

**Marcel MANIAS :** « remercie la Municipalité, le Personnel, toutes les personnes ayant contribué au succès de cette course »

### Divers

- Changement de présidence de l'USB : démission de Dominique MIELLE et élection de Dominique HERGAS ; C. BELZ a participé à l'AG de l'USB le 06/06/09.
- Changement de présidence de l'AFN/UNC, Jean-Pierre GROSCLAUDE remplace Jacques PETREMANT qui démissionne pour raisons de santé.

### Association extérieure

L'Association Sportive Automobile du Pays de Montbéliard a demandé l'autorisation d'emprunter les routes de la commune le samedi 10 octobre à l'occasion de la 5ème édition de son Rallye automobile.

## VI – Décisions → Rapporteur Claire RADREAU ↻

**Madame le Maire** fait part des décisions prises dans le cadre de la délibération du 30 mai 2008 concernant la délégation de signature :

- \* Carte professionnelle conducteur
- \* Signature du marché avec la S.A. STD concernant les travaux rue des Campenottes
- \* Signature du marché « Restructuration et extension du Multi Accueil « Les Tourtereaux » - Création d'une restauration et d'un espace d'accueil périscolaire »
- \* Logements rue de l'Etoile
- \* Panneau lumineux : Société CHARVET
- \* Téléphonie
- \* Récréa Sons

## VII – Divers → Rapporteur Claire RADREAU ↻

- Les comptes-rendus de la Municipalité des 13 – 20 – 27 mai, 10 – 17 juin et 1<sup>er</sup> – 08 juillet 2009 sont repris dans les divers rapports de Commissions.

- **Monsieur Michel DEMANGEON** s'est excusé, quitte la séance vers 19h35.

- Lit la correspondance de Monsieur le Sous-Préfet ayant pour objet : Epannage des boues de la station d'épuration à BAVANS :

« Par lettre en date du 2 juin 2009 vous avez appelé mon attention sur les attaques dont vous êtes l'objet de la part de l'Association « Présence et Avenir » au sujet de l'épandage des boues de la station d'épuration sur la commune de BAVANS.

L'épandage des boues des stations d'épuration de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard est autorisé par arrêté conjoint des Préfets du Territoire de Belfort et du Doubs en date du 29 juillet 2002.

Un certain nombre de parcelles proposées par les agriculteurs pour le recyclage agricole des boues de la CAPM sont situées à BAVANS.

Conformément à la réglementation en vigueur, un rapport d'activité est établi annuellement comprenant notamment :

- les données quantitatives concernant les boues produites par les stations d'épuration de la CAPM
- la destination des boues
- les données concernant la campagne d'épandage considérée : cahier d'épandage, suivi agronomique, quantité des boues (teneur en éléments traces, en composés organiques...) suivi de la qualité des sols.

A ce jour, selon les services de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture du Doubs, les conditions d'épandage des boues et les préconisations d'usage sont respectées et aucun dysfonctionnement n'a été constaté par ce service.

Telles sont les informations que je puis vous apporter.

Bien à vous. »

**Claire RADREAU** : « Allez-vous informer la population afin de démentir vos propos ? »

**Pascal PAGNOT** : « Il n'y aura aucune autre information »

**Claire RADREAU** : « Les boues étaient enfouies, est-ce une erreur de langage ? »

**Dalila FONTAINE** : « C'est de la diffamation »

**Pascal PAGNOT** : « Le mot « enfoui », je vous l'accorde, est peut-être inadapté. Si vous pensez qu'il y a diffamation, intéressez une action. Quel est le délit ? »

**Claire RADREAU** : « Pas de délit, la Ville n'a pas à supporter les frais de justice »

**Pascal PAGNOT** : « Est tout à fait d'accord »

**Marcel MOUHOT** : « Boue épanchée ou enfouie, le résultat touche la nappe phréatique »

- Annonce le départ de Gérald STORTI de la Maison Pour Tous, Nevin FONTAINE assure l'intérim.

Séance levée à 19h50